

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 23 avril 2018

Les réunions du débat public : premiers enseignements et nouvelle session

Les premières réunions du débat public sur le projet de la Montagne d'Or se sont tenues du 3 au 6 avril à Saint-Laurent-du-Maroni et à Cayenne. La commission particulière du débat public (CPDP) a pu, à cette occasion, prendre la mesure de la mobilisation autour de ce débat et de l'engagement des acteurs.

Plus de 350 participants aux deux réunions générales ; entre 80 et 120 pour les ateliers. Cela montre une implication et une forte volonté de s'investir de la part des acteurs du territoire et de la population en générale. On peut s'en féliciter. Néanmoins il faut prendre la mesure de ces attentes et d'une implication parfois passionnée. Les archives de ces premières réunions sont en ligne sur le site du débat et actualisées. Elles permettent de prendre connaissance des éléments déjà versés au débat.

La commission a tiré des enseignements de ces premières réunions et veut poser un cadre fructueux au débat, des conditions qui permettraient d'éviter frustration et vaine opposition. La CPDP a donc choisi d'adapter les modalités de la suite du débat au contexte et à certaines attentes qui ont pu être formulées.

- Les réunions d'Awala-Yalimapo, le 25 avril, d'Apatou, le 26 avril et de Mana, le 27 avril, seront des réunions de proximité : c'est-à-dire qu'elles seront destinées en priorité à écouter les questions et les prises de position des habitants de ces communes, qui seront particulièrement concernées par le projet de Montagne d'Or s'il se poursuit.
- Pour faire face à l'intérêt suscité par les ateliers, dont la forme s'est révélée relativement propice au travail et aux échanges, la CPDP travaille à la retransmission en live des expertises et interventions qui y seront faites.
- D'autre part, les habitants de Cayenne et certains acteurs institutionnels et associatifs de la ville capitale ont exprimé leur appétence pour plus d'espace de débat en personne. Un atelier sera donc ajouté à Cayenne sur l'emploi, la formation et les effets économiques et sociaux potentiels du projet. Il aura lieu le 16 juin.
- De manière générale, des salles plus grandes seront privilégiées, afin d'accueillir largement le public.

D'autres modes de participation

L'affluence et le contexte passionné ne permettent pas toujours l'expression de toutes les personnes présentes. Pendant les réunions, les questions peuvent être écrites et remises à la CPDP. En dehors des réunions, tout un chacun peut s'exprimer sur la plateforme participative, qui est un riche lieu d'échange ou déposer sa contribution dans les locaux du débat (3 rue Félix Eboué).

Les questions déposées sur la plateforme ou dans les locaux ont autant de valeur que celles posées en réunion, elles font l'objet de la même qualité de réponse que dans les débats présentiels et elles seront prises en compte de la même manière dans le compte-rendu du débat.

Les personnes morales souhaitant prendre position de manière argumentée sur ce projet peuvent également le faire à travers la rédaction d'un cahier d'acteur, qui sera versé au débat et diffusé. Deux cahiers ont déjà été déposés et sont en cours d'édition.

Enfin, les auditions, qui auront lieu à Cayenne, le 16 juin, et à Saint-Laurent-du-Maroni, le 18 juin, seront l'occasion, pour des acteurs du territoire, de faire une synthèse de leurs opinions sur le sujet, et de leur éventuelle évolution au cours du débat.